

République du Bénin
Fraternité – Justice – Travail

**Workshop interdisciplinaire:
Problématiques des lacs au Sud du Bénin
“ une initiative conjointe CRED-IOB-LEA-LHA ”**

**LES EXPERIENCES DE L’AUTORITE
COMPETENTE**

Abomey-Calavi, 16 Décembre 2015

INTRODUCTION

- le Bénin avait rencontré des problèmes à se conformer aux exigences du marché international et **plus particulièrement européen** ;
- Ces exigences se rapportent directement aux accords de l'**OMC** sur les **OTC** et sur les mesures **SPS** ;
- Elles concernent les **infrastructures qualités** et les **capacités techniques modernes** de production conformément aux normes internationales ainsi que la capacité à fournir des **essai** et des **procédures de certification** de produit internationalement reconnu

INTRODUCTION

- Selon l'ONUDI en 2010 et sur la base des données du FDA/OASIS et de DG Sanco/RASFF de l'UE, les poissons et produits de la pêche, les fruits et légumes, les noix et graines, les herbes et épices ont représenté **74% des rejets totaux** en provenance des **pays en développement** entre la période de 2002 à 2008.
- Ces rejets concernent en grande partie les pays de l'Afrique de l'Ouest.
- Les éléments ci-dessus montre clairement les **défis** et par conséquent le **potentiel de développement** de la région.

INTRODUCTION

- Les rapports de la DG Sanco de l'UE sur la conformité dans le domaine des exportations des produits de la pêche vers l'UE a révélé **le besoin de renforcement de :**
 - **l'infrastructure qualité nationale, en particulier les Autorités Compétentes et les laboratoires d'analyse des produits;**
 - **des capacités institutionnelles pour les chaînes d'approvisionnement des produits de la pêche.**
- Tel a été le cas du Bénin en 2002

INTRODUCTION

Les défis a relevé ont porté sur les questions clés ci-après :

- ✓ Au niveau de l'infrastructure qualité nationale,
 - l'existence d'une Autorité Compétente pour l'approbation des exportations des produits de la pêche et de leur conformité aux bonnes pratiques internationales (**un cadre législatif et réglementaire adéquat, un système d'inspection opérationnel, des inspecteurs bien formés**)

INTRODUCTION

- les laboratoires d'essais de produits, qui fonctionnent conformément aux bonnes pratiques internationales pour les essais de produits;

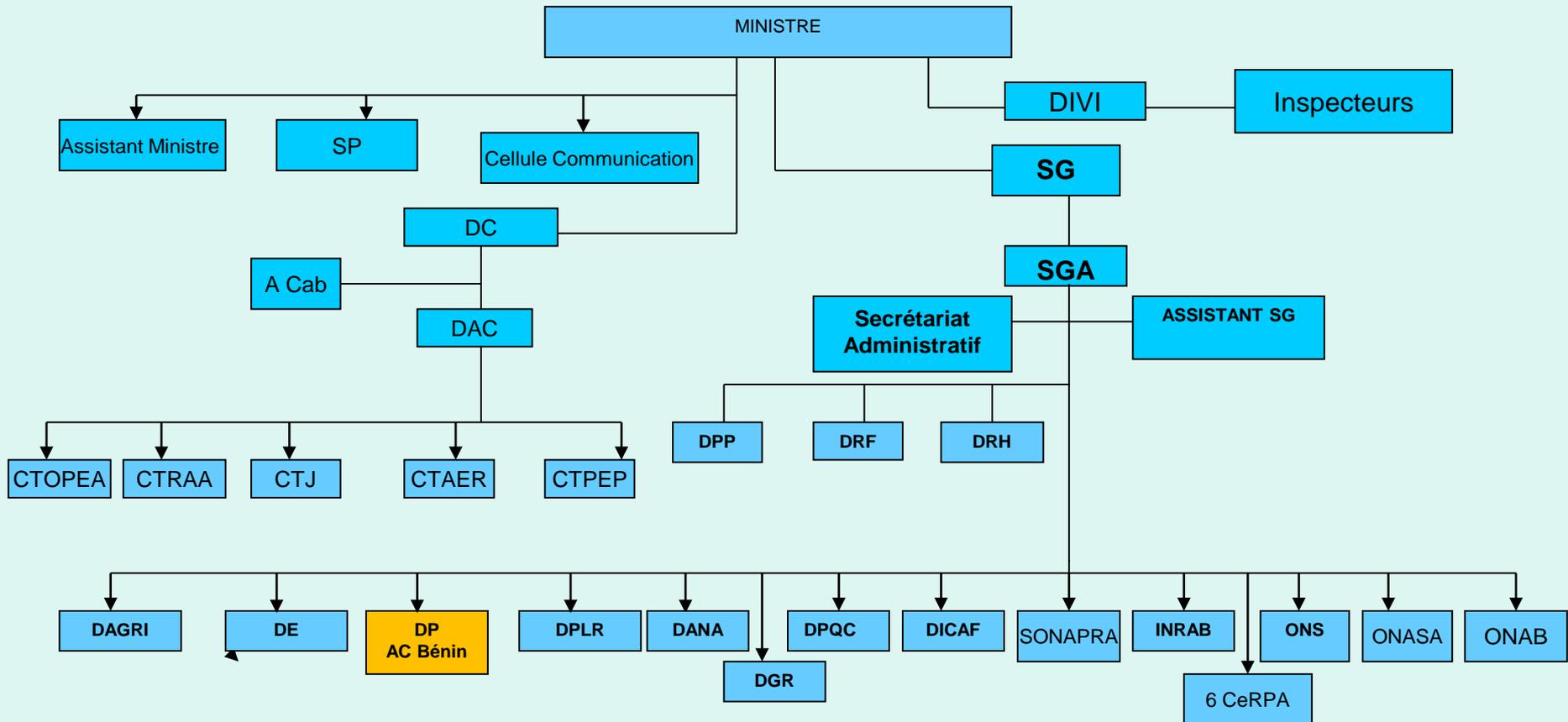
INTRODUCTION

- ✓ Au niveau de la chaîne d'approvisionnement (pêcheurs, embarcation de pêche, transformateurs et exportateurs)
 - la conformité aux prescriptions internationales de sécurité sanitaire des aliments (approvisionnement des produits, conservation de façon hygiénique et sécurisée, manipulation hygiénique des ressources halieutiques, maintien de la chaîne de froid) ;
 - La conformité aux prescriptions du système de management des aliments tels que le système HACCP ou ISO 22000 et autres.

I. PRÉSENTATION DE L'AC

- Le Ministère de l'Agriculture, de l'Elevage et de la Pêche;
- La Direction des Pêches;
- Le Service du Contrôle et du Suivi des Produits et des Filières Halieutiques;
- La Division Contrôle et Suivi des Produits Halieutiques;
- Les Centres Régionaux pour la Promotion Agricole et ses démembrements.

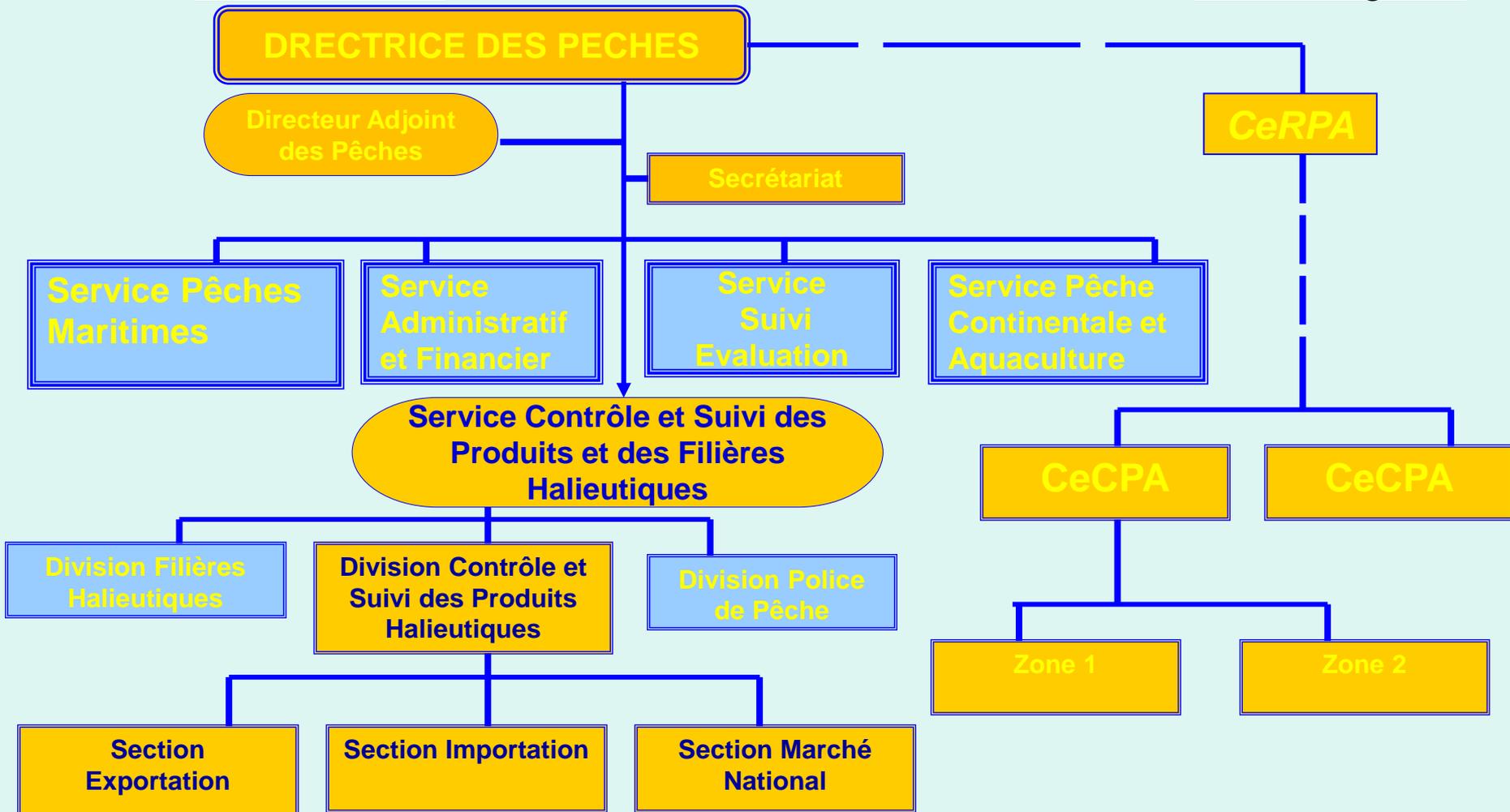
I. PRÉSENTATION DE L'AC



I. PRÉSENTATION DE L'AC

Niveau central

Niveau régional



I. PRÉSENTATION DE L'AC

MISSIONS DE L'AUTORITE COMPETENTE (DIRECTION DES PECHES)

(Article 4 du Décret n° 2003-114 du 09 avril 2003)

Autorité Compétente de l'Assurance Qualité et du Contrôle de Qualité des produits halieutiques en République du Bénin est la **Direction des pêches**.

- Direction des Pêches veille au respect :
 - ✓ des conditions d'installation ou d'exploitation des établissements à terre, de la halle des marées, des installations isothermes, des poissonneries et des centres de purification ;

I. PRÉSENTATION DE L'AC

MISSIONS DE L'AUTORITE COMPETENTE (DIRECTION DES PECHEES)

- ✓ des conditions d'hygiène et de salubrité à bord des navires de pêche et navires-usines, dans les établissements à terre, à la halle des marées et dans les fabriques de glace ;
- ✓ des conditions d'acceptabilité des produits de la pêche telles que définies par les normes nationales et internationales ;
- ✓ des traitements des produits de la pêche, des normes de fabrication et de pureté auxquelles ils doivent répondre, de la nature et de la quantité

I. PRÉSENTATION DE L'AC

MISSIONS DE L'AUTORITE COMPETENTE (DIRECTION DES PECHEES)

des ingrédients entrant dans leur fabrication, de l'hygiène et de la salubrité des matériels au contact desquels ils peuvent être placés, du détergent ou de tout autre produit utilisé pour le nettoyage et la désinfection ;

- ✓ du bon déroulement des auto - contrôles sanitaires dans les établissements à terre ;
- ✓ des conditions de bonne santé du manipulateur des produits de la pêche ;

I. PRÉSENTATION DE L'AC

- ✓ du mode de présentation des produits, des conditions de vente et de leur conditionnement, de l'étiquetage et des inscriptions ;
- ✓ des modalités d'agrément des établissements à terre et des navires d'une part et d'autorisation d'implantation et d'exploitation de chambres froides et de poissonneries d'autre part ;
- ✓ de la traçabilité par la tenue obligatoire des documents sur la production et les analyses.

LES ACQUIS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

Législation et Réglementaires

- Loi n°84-009 du 15 mars 1984, sur le contrôle des denrées alimentaires;
- Décret n° 2003 – 114 du 09 avril 2003, portant assurance qualité des produits de la pêche en République du Bénin;
- Plus de 30 arrêtés fondus à cinq (05) arrêtés communément appelés (paquet hygiène)

LES ACQUIS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

Système d'inspection opérationnel

- Un manuel d'inspection et d'assurance qualité des produits de la pêche, appuyé par un guide de l'inspecteur ;
- Déploiement d'un nombre suffisant d'inspecteurs et associés
- Moyen matériel et financier adéquat

LES ACQUIS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

Inspecteurs compétents

- Des inspecteurs formés dans divers domaines de compétences (gestion et communication des risques, HACCP, Mesures SPS, TRACES, les BPF, BPH, BPCF, etc.)

LES ACQUIS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

Laboratoires

- Construction et équipement de laboratoires de microbiologie, physico-chimie

LES ACQUIS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

Chaine d'approvisionnement

- Aménagement des moyens et embarcation de pêche;
- Aménagement des sites de débarquement
- Fabrication des infrastructures d'accueil (fabrique de glace, toilette, etc.)
- Mise aux normes des établissements à terre
- Acquisition des équipements et matériels de production

LES ACQUIS DE L'AUTORITÉ COMPÉTENTE

Chaine d'approvisionnement

- Aménagement des moyens et embarcation de pêche;
- Aménagement des sites de débarquement
- Fabrication des infrastructures d'accueil (fabrique de glace, toilette, etc.)
- Mise aux normes des établissements à terre
- Acquisition des équipements et matériels de production
- Inscription du Bénin sur la liste unique des pays exportateurs des produits de pêche sur le marché européen

LES PERSPECTIVES

- Mise en place effective de l'Agence Béninoise de Sécurité Sanitaire des Aliments (ABSSA) pour l'analyse des risques des denrées alimentaires ;

Je Vous Remercie de
votre aimable attention

